



## Productions Prescrire : le juste prix

**Les responsables de l'Association Mieux Prescrire (AMP)<sup>(1)</sup> ont parmi leurs priorités celle de maintenir la capacité d'autofinancement de Prescrire.**

**Le projet de Prescrire, des soins de qualité dans l'intérêt premier des patients, n'est pas lucratif. Mais la recherche permanente de fiabilité et de pertinence, le non-adossement à quelque groupe industriel ou financier que ce soit, et la volonté de durer, obligent à prêter beaucoup d'attention aux questions économiques.**

**Après "La Vérité des coûts" (lire ou relire la page IV de "La Lettre aux Abonnés" de février 2013), l'équipe Prescrire souhaite poursuivre avec ses abonnés quelques-unes de ses réflexions sur les tarifs des Productions Prescrire.**

### Deuxième épisode – Des tarifs justes

Périodiquement, *Prescrire* reçoit des commentaires, d'abonnés ou de non abonnés, concernant ses tarifs. Ces derniers sont parfois estimés justes, et parfois jugés trop élevés. Nous avons décrit, dans leurs grandes lignes, les coûts des Productions Prescrire. Voici maintenant les grands axes de la politique tarifaire.

Les ressources budgétaires de *Prescrire* ont pour seule origine les abonnements et les inscriptions aux programmes Prescrire de formation ou d'amélioration des pratiques professionnelles. Ce choix de ne dépendre que des abonnés est à la fois une forte garantie d'indépendance des contenus, et une puissante incitation à maintenir et à améliorer la qualité du service rendu.

**Prescrire est-il cher ?** Tout dépend de l'état d'esprit et des données prises en compte pour prononcer un tel jugement.

*Prescrire* est cher, si on considère : utiles et suffisantes, toutes les informations qui parviennent gratuitement aux professionnels de santé ; indépendantes et de qualité, les données apportées par les publications qui trouvent une partie de leurs revenus dans la publicité pour des produits de santé ; normal, le fait que la formation permanente des professionnels de santé soit systématiquement subventionnée ou sponsorisée, notamment par les firmes pharmaceutiques.

*Prescrire* n'est pas cher, quand on considère : que les lectures choisies sont un gain de temps sur les lectures "subies" ; que la lecture et l'utilisation du fonds documentaire Prescrire sont utiles, voire indispensables à la pratique professionnelle ; que l'amélioration des services rendus est au

rendez-vous ; qu'il est sain, somme toute, que les professionnels de santé choisissent et financent eux-mêmes une petite part au moins de leur formation permanente (part d'ailleurs déductible fiscalement de leurs revenus d'exercice "libéral").

#### Des tarifs soigneusement étudiés.

Les tarifs de *Prescrire* sont étudiés pour permettre à l'AMP<sup>(1)</sup> un budget équilibré et dynamique, assurant la pérennité sur le long terme, le maintien de la qualité et l'amélioration progressive du service rendu.

Les catégories de tarifs individuels (Normal, Réduit et Étudiants) sont étudiées pour prendre en compte, au mieux, les différences de revenus entre les différents champs d'activité des professionnels de santé, et tenir compte des particularités.

Enfin, *Prescrire* joue le jeu aussi de la vérité des coûts, en faisant profiter aux abonnés de tarifs moindres quand les coûts sont diminués : avantage Tranquillité et réponse en ligne au *Test de Lecture mensuel*, qui diminuent les frais de gestion ; parrainage, qui diminue les frais de marketing ; etc.

Au total, à franc puis euro constant et par rapport à l'enrichissement progressif des services inclus dans l'abonnement (services en ligne de plus en plus nombreux, guide "Éviter les effets indésirables par interactions médicamenteuses – Comprendre et décider" de plus en plus complet, etc.), *Prescrire* s'est efforcé, depuis de nombreuses années, de maintenir ses tarifs accessibles.

Car un objectif est aussi que les Productions Prescrire soient largement diffusées.

**Prescrire**

<sup>(1)</sup> L'AMP est l'association sans but lucratif qui édite la revue *Prescrire* et toutes les Productions Prescrire : pour en savoir plus, lire "Qui est Prescrire ?" sur le site internet [www.prescrire.org](http://www.prescrire.org).